

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 24 (1987)
Heft: 856

Artikel: Liberté de la presse : deux ou trois choses que je sais d'elle
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1019545>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Deux ou trois choses que je sais d'elle

■ (jd) Cette liberté de la presse, dont tout le monde reconnaît l'importance pour le bon fonctionnement de la démocratie, on en parle rarement au concret. Silence pudique des médias sur les pressions et les manipulations dont ils sont l'objet. Urs Gasche, ancien rédacteur en chef de la *Berner Zeitung*, et actuel responsable du magazine économique de la TV alémanique, rompt ce silence dans un article publié par la *Weltwoche* du 5 mars 1987.

En 1982 la *BZ*, quatrième tirage de la presse quotidienne suisse et proche de l'Union démocratique du centre, décide une ouverture : face à l'évolution défavorable du nombre d'abonnés et de la publicité, il s'agit de toucher mieux le public urbain, jeune et non exclusivement UDC.

Une ouverture à contre-cœur qui provoque rapidement le feu nourri des critiques et des pressions des milieux politiques et économiques proches du journal. Premier accrochage : un article sur la faillite de la cidrerie de Rudolf Etter, ancien président du Conseil national ; le défunt avait falsifié ses bilans, négligé des versements à l'AVS et laissé un découvert salarial de 270 000 francs. Le conseiller national Fritz Hofmann, président de l'UDC et directeur de la puissante Union centrale des producteurs de lait, est direct : si on lui retire sa colonne mensuelle dans la *BZ*, le journal de l'Union pourrait trouver un autre imprimeur, et d'ajouter que la *BZ* se doit d'être "constructive" et de susciter "l'optimisme chez les lecteurs". Lors d'une récente rencontre entre les notables de l'UDC et les éditeurs, le conseiller d'Etat bernois Schmid estime que la *BZ* doit être "un partenaire des autorités pour assurer la permanence de l'Etat".

Geneviève Aubry n'accepte pas un article critique au sujet de son livre alors qu'elle a fait imprimer ce dernier sur les presses de la *BZ*.

Les campagnes de votations cantonales et fédérales donnent également lieu à des conflits. Les politiciens cantonaux voient d'un mauvais œil la diffusion de points de vue contradictoires dans le journal.

Gasche inaugure la publication de dossiers solidement documentés (sur les sectes dans le canton, rapport sur

l'an 2004, sur la mort, le sucre, l'électricité, le commerce du sexe). Le dossier sur l'agriculture "Poison dans la terre" fait un tabac : 1000 personnes participent à un débat sur le sujet dans un village de l'Emmental. Le rapport, pourtant équilibré -

les opinions opposées à celles de l'auteur occupent plus de la moitié du texte - suscite le tollé des organisations agricoles établies qui font imprimer de nombreuses publications par la *BZ*.

Un quotidien dont le tirage augmente, tout comme les rentrées publicitaires, un quotidien qui anime la vie politique et sociale. Ce deuxième aspect est de trop pour l'administration de la publication qui cède aux milieux politiques et économiques et se sépare de Gasche en février 1985.

Consolation pour le rédacteur congédié : observer qu'à la suite de l'affaire des caisses noires, un vent nouveau souffle sur le canton de Berne. Une évolution à laquelle il a certainement contribué et que les notables frileux qui ont voulu sa perte n'ont pas réussi à étouffer.

ECONOMIE

Téléphériques

■ (réd) Les téléphériques (475), mais aussi les téléskis (1200), les funiculaires à câble (47), les trains à crémaillère (12) transportent plus de personnes que les CFF : 350 millions contre 218 à la régie nationale. D'accord, le skieur est une variété spéciale de pendulaire (1).

L'apport économique est important : 8500 emplois. Aux téléphériques s'ajoutent, rentables, des branches annexes : restaurants, hôtels etc ... Mais la rentabilité des entreprises est en elle-même faible, malgré des prix élevés : l'abonnement d'une journée pour adulte varie de 36 à 45 fr. Celui

d'une semaine de 166 à 252 fr. Les téléphériques sont confrontés à des problèmes de gestion ; dans 55% des cas, les déficits, souvent importants, sont dus à une mauvaise gestion. Mais aussi à des problèmes de renouvellement technique, coûteux.

Or la marge bénéficiaire est très faible en moyenne : 3,8%. Le tiers des entreprises n'obtient pas un cash-flow suffisant (5%). Quelques-unes, en revanche, prospèrent.

Mais les atteintes à l'environnement sont énormes. Là encore, une pondération s'impose, si l'on veut que le tourisme soit autre chose qu'une urbanisation de la montagne.

(1) Tout pour le grand cirque blanc. Werner Meyer, dans *le Mois économique et financier* (janvier-février 1987).

Les 10 plus grandes entreprises de transport par câbles de Suisse¹

	Revenu du transport de passagers en mio. de fr.	Revenu total en mio. de fr.	Cash-flow en % de l'ensemble du capital	Rendement des fonds propres
Télé-Verbier/VS	20,70	23,67	9	4
Zermatt-Petit Cervin/VS	19,25	19,60	12	4
Saas Fee-Plattjen/VS	14,66	15,66	8	2
Laax-Crap Sogn Gion/GR	14,41	27,84	15	6
Arosa/GR	12,30	16,98	15	16
Schilthorn/BE	9,31	13,97	5	11
Haute-Nendaz/VS	8,82	13,07	5	2
Flims/GR	6,76	7,10	8	-
Betten-Bettmergrat/VS	5,65	7,59	24	6
Ravaisch-Alp Tridersattel/GR	5,52	9,49	11	3
Ensemble des transport par câbles	398,60	495,30	-	-

1) Classées selon les recettes des transports (1985).